

Mouvement des « anti » : les réseaux sociaux sont-ils des ascenseurs contestataires ?

Coralie RICHAUD

Maître de conférences à l'Université de Limoges - OMIJ



« Gouvernements du monde industriel, vous géants fatigués de chair et d'acier, je viens du Cyberspace, le nouveau domicile de l'esprit. Au nom du futur, je vous demande à vous du passé de nous laisser tranquilles. Vous n'êtes pas les bienvenus parmi nous. Vous n'avez pas de souveraineté où nous nous rassemblons. Nous n'avons pas de gouvernement élu, et il est improbable que nous en ayons un jour, aussi je ne m'adresse à vous avec aucune autre autorité que celle avec laquelle la liberté s'exprime. Je déclare l'espace social global que nous construisons naturellement indépendant des tyrannies que vous cherchez à nous imposer (...) Nous sommes en train de former notre propre Contrat Social. Cette manière de gouverner émergera selon les conditions de notre monde, pas du vôtre. Notre monde est différent. »¹.

Gouvernants contre gouvernés, contrat social 2.0 *contre* contrat social, démocratie représentative *contre* démocratie directe, verticalité du pouvoir contre horizontalité des rapports humains, ancien monde *contre* nouveau monde... tout y est ! Pourtant, cette citation ne provient pas du mouvement des antivax ou des anti-pass sanitaire mais bien de la déclaration d'indépendance du Cyberspace rédigée dès 1996 par J.-P. Barlow.

Au fond, Internet et les réseaux sociaux se sont très tôt construits sur le fondement de la contestation d'un pouvoir vertical, qu'il soit institutionnel, économique ou encore familial et relationnel. Ce faisant, les réseaux sociaux et la politique ont très tôt entretenu un lien étroit qui ne cesse de se renforcer sous l'effet de leurs antagonismes. Volatils, viraux, rapides et transfrontaliers, les réseaux sociaux opposent à l'inertie, à la verticalité et à la hiérarchisation de la politique, une conception horizontale de l'espace public radicalement opposée. Le propre d'Internet et des réseaux sociaux est d'aplanir les relations entre internautes et donc de « casser » la verticalité qui caractérise normalement la relation gouvernants-gouvernés. Et c'est précisément cette volonté de casser la verticalité du pouvoir qui anime le mouvement des antivax et des anti-pass.

En donnant forme à la contestation commune, les réseaux sociaux amplifient les phénomènes contestataires et de ce fait les hissent, grâce à l'horizontalité dont ils sont les vecteurs, au niveau des gouvernants, devenant alors des *ascenseurs contestataires*. Véhicules de la contre-démocratie au sens de Pierre Rosanvallon, les réseaux sociaux permettent d'organiser un ensemble hétérogène autour d'une contestation homogène. En reprenant ces codes, le mouvement des « anti » n'échappe pas à cette logique et s'inscrit dans la veine des

¹ J.-P. Barlow, *Déclaration d'indépendance du Cyberspace*, février 1996, consultable sur le site www.eff.org

précédents mouvements contestataires portés par les réseaux sociaux notamment. Qu'il s'agisse de la Révolution de Jasmin ayant conduit à la chute d'un ordre juridique ; de la Révolution des parapluies de Hong-Kong ayant conduit à la modification de la politique d'un État ; ou encore du mouvement népalais ayant conduit à la création d'un nouveau parti politique, tous se sont formés *via* les réseaux sociaux. En tant que lieux de la réalisation de la liberté d'expression, les réseaux sociaux offrent un cadre privilégié au déploiement de cette liberté notamment quand elle fait défaut. Parfois supports d'actes de désobéissance civile, les réseaux sociaux participent au questionnement de la « *légitimité d'un débat sur le légitime et l'illégitime* » pour reprendre la formulation de Claude Lefort.

Or, le rôle des réseaux sociaux, en tant qu'ascenseurs contestataires, ne fonctionne que dans le cadre de contestations communes et collectives. En changeant d'échelle et en devenant individuelle, la contestation des internautes, telle qu'elle est portée par les réseaux sociaux, tend à souligner leur part *anarchisante* dès lors qu'elle n'a pas vocation à faire valoir une forme de « contre-démocratie ». Dans sa dimension individuelle, la contestation se distingue d'un point de vue substantiel de celle formée dans une dimension collective. Dans ce cas, les réseaux sociaux deviennent un espace polémique, réceptacle des opinions politiques individuelles des internautes, le tout s'apparentant à une forme d'interpellation des gouvernants menée par des « leaders d'opinion » non représentatifs des gouvernés. De ce point de vue-là, le mouvement des « anti » oscille entre contestation commune et individuelle. Refusant toute forme de représentation, le mouvement demeure morcelé et donc retombe dans une logique contestataire individuelle.

Et cela est d'autant plus marqué que les récentes évolutions des algorithmes (et notamment celui de Facebook) incitent à se questionner sur le contenu auquel ont accès les internautes. Qu'il s'agisse de *News Feed Algorithm* l'algorithme de Facebook, de *PageRank* l'algorithme de Google et Google +, ou encore de l'algorithme de Twitter, tous ont vocation à préalablement traiter le contenu qui sera soumis aux internautes et ainsi montrer aux utilisateurs du contenu considéré comme qualitatif et susceptible de les intéresser en priorité. Ce faisant, ce contenu *sur mesure* des réseaux sociaux ne participe pas au développement de la démocratie délibérative dès lors qu'il favorise un *entre-soi* de la pensée et qu'il produit des communautés ciblées d'humeurs. Paradoxalement, les réseaux sociaux renforcent une forme de repli sur soi des internautes tant dans leurs opinions politiques individuelles et militantes que dans leur manière d'appréhender un monde pourtant si vaste. Et c'est précisément au sein de ce balancement entre contestation collective et individuelle que réside le principal enjeu et la pérennité du mouvement des « anti ». Comme cela avait déjà été le cas pour le mouvement des Gilets jaunes...